

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Symbac

Date de révision: 29.11.2021

Version : 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Symbac
Synonyme

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation

Améliorant biologique du sol

Utilisations déconseillées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Andermatt Biocontrol AG
Adresse: Stahlermatten 6
CH - 6146 Grossdietwil
E-Mail: sales@biocontrol.ch

Fournisseur: AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative
Adresse: Nordring 4
CH - 4147 Aesch
Téléphone: +41 (0) 58 434 32 82
E-Mail: bioprotect@fenaco.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Selon règlement CLP/REACH (EC) Nr. 1272/2008 [CLP]

2.2 Éléments d'étiquetage

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Eviter tout contact inutile avec le produit. L'emploi abusif peut nuire à la santé.

2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistant, bioaccumulatif, toxique) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est une préparation.

3.2 Préparations

Préparation composée de substances figurent ci-après avec autres mélanges inoffensifs

- Microorganismes non pathogènes pour l'homme *Bacillus amyloliquefaciens* FZB42 (groupe de risque 1) (min. 2.5 x 10¹⁰ spores/ml)
- 1,2-Propandiol

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Aucune mesure particulière nécessaire

Après inhalation

Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer. Consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec les yeux

Se débarrasser des lentilles de contact. Rincer les yeux, pendant au moins 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Boire assez de l'eau. Consulter un médecin en cas de troubles.

Recommandation pour le médecin

Traitement symptomatique

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sans effets aigus ou retardés connus

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Au cas d'inconscience : consultez un médecin d'urgence.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- CO₂, poudre d'extinction, mousse, d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

- Aucun connu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Aucun connu

5.3 Conseils aux pompiers

Aucun

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas nécessaire

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aspirer

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13 ainsi que protection individuelle voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact inutile avec le produit. L'emploi abusif peut nuire à la santé. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de portée des enfants. A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

Class de stockage 10 (classification propre).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Améliorant biologique du sol

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Lunettes de protection

Protection de la peau

Gants de protection, Vêtements de protection

Protection respiratoire

Pas nécessaire

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme

Liquide

Couleur

Jaune-brun

Odeur

Odeur spécifique

Seuil olfactif

Non déterminé

Valeur du pH

6,5 - 7,0

Point de fusion

Non déterminé

Point d'ébullition

Non déterminé

Point d'inflammation

Pas applicable

Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité	Le produit n'est pas auto-inflammable
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Le produit n'est pas explosif
Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	Approx. 1 g/ml
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Bien soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-allumage	Le produit n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

9.2 Autres informations

Aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Pas de donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Sous conditions normales (température ambiante), le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Eviter les températures élevées, la lumière du soleil ou des entrepôts très éclairés. Tenir à l'écart de feu ouvert et des sources d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune connue

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Rat, oral, $5,7 \times 10^9$ CFU/rat, pas des effets négatifs Rat, intraveineuse, $3,0 \times 10^9$ CFU/rat, pas des effets négatifs
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Rat, contact, 5000 mg/kg avec $4,1 \times 10^{10}$ CFU/g FZB42, pas des effets négatifs Lapin, contact, 0.5 ml/lapin avec $4,1 \times 10^{10}$ CFU/g FZB42, pas des effets négatifs
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lapin, contact, 0.1 ml/ oeil avec $4,1 \times 10^{10}$ CFU/g FZB42, pas des effets négatifs
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Rat, Injection trachéale, $1,1 \times 10^9$ CFU/rat, pas des effets négatifs
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de donnée disponible
Cancérogénicité	Pas de donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	Pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Pas de donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Pas de donnée disponible
Danger par aspiration	Pas de donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons

- *Oncorhynchus mykiss*, 96 heures LC50 > 100 mg/L (4.1 x 10¹⁰ CFU/g)

Crustacés

- *Daphnia magna*, 48 heures LC50 > 100 mg/L (4.1 x 10¹⁰ CFU/g)

Algues/plantes aquatiques

- *Desmodesmus subspicatus*, 72 heures EC50 > 100 mg/L (4.1 x 10¹⁰ CFU/g)

Autres organismes

- *Lemna gibba*, 7 Jours EC50 > 100 mg/L (4.1 x 10¹⁰ CFU/g)

Toxicité chronique (longue durée)

Poissons

- Pas de donnée disponible

Crustacés

- Pas de donnée disponible

Algues/plantes aquatiques

- Pas de donnée disponible

Autres organismes

- Pas de donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique

pH

Dégradabilité physique et

Lumière UV

photochimique

Le produit se dégrade rapidement dans l'eau et le sol ; biodégradable.

Biodégradation

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau

Pas de donnée disponible

Facteur de bioconcentration

Pas de donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Pas de donnée disponible

Tension superficielle

Pas de donnée disponible

Adsorption/lixiviation

Pas de donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

12.6 Autres effets néfastes

Aucun

12.7 Autres informations

Aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de produit/emballage	Petits volumes et container vide peuvent être déposés avec les déchets domestiques.
Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
Information importante pour le traitement des déchets	Aucun
Information importante pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire	Pas limité
Transport maritime	Pas limité
Transport aérien	Pas limité

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations	Aucune connue
Restrictions d'usage	Aucune connue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme de CE directive

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Avis de non-responsabilité

Exclusion et limitation de la responsabilité :

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues à partir de sources que nous estimons fiables. Toutefois, ces informations sont fournies sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, ne fait aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, quant à la qualité marchande, à l'adéquation à un usage particulier ou à toute autre nature en ce qui concerne les informations ou le produit auquel elles se rapportent. La seule responsabilité d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, en ce qui concerne les produits identifiés à la satisfaction d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, comme étant défectueux ou non conformes sera le remplacement de ces produits conformément aux instructions d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative. Ce recours de la manière décrite dans le présent document constitue l'exécution des obligations d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, en vertu de toute responsabilité contractuelle, délictuelle ou autre découlant des produits ou de leur utilisation. AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, ne peut être tenue responsable des dommages accessoires, spéciaux, consécutifs ou indirects.